



**COMMUNE DE MILLERY**

Hameau de Chevigny  
10 rue Jean-de-Réôme  
21140 MILLERY  
Tél. 03.80.97.26.54  
mairie.millery21@orange.fr

Monsieur LÜDI Jacky  
Maire de Millery  
à  
Monsieur Olivier DAVID  
Directeur de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.  
Cité administrative Viotte  
5 voie Gisèle Halimi  
BP 31269  
25005 BESANÇON Cedex

*Millery le 19 août 2025*

*Objet : pollution de l'air, de l'eau et des sols résultant de l'exploitation de la centrale d'enrobage au bitume à chaud installée à Le Val-Larrey (21140)*

*Monsieur le Directeur,*

*Particulièrement préoccupé par les risques de pollution aquatique qui pèsent sur les rus de la Malaise, de Flée et du lac de Pont-et-Massène qui alimente en eau potable 96 communes composant le SESAM,*

*Particulièrement sensible à la préservation de nos précieuses ressources en eau, trop souvent mises à mal, je vous indique que je partage pleinement les préoccupations exprimées par l'Association ADEPTA dans sa correspondance à votre attention du 19 août dernier.*

*Aussi, je vous demande de bien vouloir œuvrer auprès de la Société APRR afin qu'elle donne suite, sans plus attendre, aux questions et demandes qui lui ont été adressées par l'Association ADEPTA le 7 août dernier.*

*Je vous demande en outre, de faire réaliser, dès à présent, puis lors de l'exploitation à venir de la centrale d'enrobage au bitume à chaud installée à Le Val-Larrey, afin de pouvoir disposer d'éléments de comparaison, des analyses de l'air, de l'eau des deux rus et du lac de Pont -et -Massène ainsi que des sols tendant à détecter la présence et, le cas échéant, à mesurer la quantité des substances dangereuses émises par ce type d'installations, notamment celles listées par l'Association ADEPTA dans sa correspondance à votre attention du 19 août dernier.*

*Comptant sur votre compréhension et en l'attente de votre réponse, je vous adresse, Monsieur, le Directeur, mes respectueuses salutations.*

Le maire

Jacky LÜDI

